



# Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'agriculture en Alberta

*Prévisions agricoles jusqu'en 2029*



Le secteur agricole du Canada affrontera des défis uniques relativement au marché du travail pour les années à venir. Le présent rapport examine l'incidence de ces défis sur la province de l'Alberta d'ici 2029.



## Aperçu à l'échelle provinciale

Employeur important ayant des perspectives de production prometteuses, l'industrie agricole de l'Alberta a été confrontée à une rareté de main-d'œuvre coûteuse en 2018, laquelle devrait s'aggraver au cours des dix prochaines années.

Comptant 54 500 travailleurs, ou 16 % de la main-d'œuvre agricole canadienne, en 2017, l'Alberta était le troisième employeur le plus important du secteur agricole canadien. L'industrie agricole de l'Alberta dépend peu des travailleurs étrangers : seuls 4,3 % des travailleurs agricoles de la province sont des travailleurs étrangers. De ce nombre, plus de la moitié travaillent dans l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture\*, qui a tendance à être physiquement exigeante et très saisonnière.

La main-d'œuvre de l'industrie agricole de l'Alberta est vieillissante : en 2016, près de deux travailleurs sur trois étaient âgés de 45 ans ou plus. Au cours des douze prochaines années, l'impact des départs à la retraite sur l'effectif devrait être important, car l'offre de main-d'œuvre agricole canadienne dans la province diminue en moyenne de 1,8 % par an.

Les employeurs du secteur agricole doivent concurrencer le secteur de l'énergie de la province, très payant, ce qui rend plus difficile d'attirer et de maintenir en poste les travailleurs requis pour atteindre les objectifs de production.



\*Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits des champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de verger et vigne.

## Coup d'œil sur l'industrie agricole de l'Alberta

### En 2017:

- Emploie 54 455 personnes
- 4 % de main-d'œuvre étrangère
- 2 800 emplois non pourvus
- 821 millions de dollars de pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre

### En 2029:

- 62 000 travailleurs nécessaires
- 42 % de la main-d'œuvre partie à la retraite
- 19 600 emplois potentiellement non pourvus

En 2017, la province a été incapable de trouver suffisamment d'employés qualifiés, et 2 800 emplois n'ont pas été pourvus en raison de pénuries de main-d'œuvre. Ces pénuries ont entraîné des pertes et des retards de production, ainsi que des pertes de ventes de 821 millions de dollars.

D'ici 2029, les principales industries agricoles de l'Alberta devraient connaître une forte productivité et une demande de main-d'œuvre croissante. L'offre de main-d'œuvre agricole de la province devrait toutefois diminuer au cours de cette période, ce qui quadruplera le déficit de travailleurs et accentuera les problèmes de main-d'œuvre au cours des prochaines années.



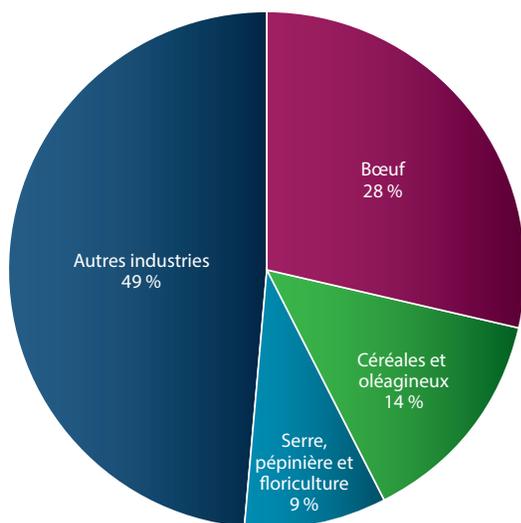
## Principales industries agricoles

Le secteur agricole de l'Alberta est diversifié, l'industrie bovine, l'industrie des céréales et des oléagineux et l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture employant la plupart des travailleurs agricoles de la province.

Bien que l'Alberta soit reconnue pour son industrie bovine, qui emploie 28 % des travailleurs agricoles de la province, l'industrie des céréales et des oléagineux et l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture sont aussi des employeurs importants, comptant respectivement 14 % et 9 % des travailleurs du secteur.

L'Alberta emploie une proportion élevée des travailleurs agricoles du Canada dans diverses industries. La province emploie plus d'un tiers (34 %) des travailleurs de l'industrie bovine du Canada, soit plus que la Saskatchewan et l'Ontario (20 % et 19 %, respectivement). L'Alberta emploie aussi 20 % des travailleurs de l'industrie des céréales et des oléagineux et 17 % des travailleurs de l'industrie porcine du Canada, ce qui en fait le troisième employeur en importance de ces deux industries. En outre, la province regroupe 31 % des travailleurs de l'industrie ovine et caprine du Canada.

## Profil de l'emploi agricole en Alberta



## Tendances de la production

Les excellentes prévisions de production visant les trois principaux produits agricoles de l'Alberta contribueront à l'augmentation de la demande de main-d'œuvre dans la province.

Le secteur agricole de l'Alberta a subi une transformation ces dernières années et est passé d'une production axée sur le bœuf à une production axée sur les céréales et les oléagineux. Par conséquent, la demande de main-d'œuvre dans l'industrie bovine a diminué en moyenne de 1,1 % par année depuis dix ans, comparativement à une baisse de 0,7 % par année dans l'ensemble du secteur agricole.

Au cours de la prochaine décennie, la forte demande du marché pour les produits de ces trois industries contribuera à la hausse de la demande de main-d'œuvre. La production dans l'industrie des céréales et des oléagineux devrait s'accroître en moyenne de 2,5 % par an jusqu'en 2029, et la production de l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture et de l'industrie bovine devrait augmenter de 2,3 % et de 2,1 % par an, respectivement.

L'industrie des céréales et des oléagineux connaîtra une meilleure productivité—laquelle correspond au volume de production de chaque travailleur—, ce qui lui permettra de maintenir ses niveaux de production avec moins de travailleurs. Toutefois, comme d'autres industries ont toujours besoin de travailleurs supplémentaires pour atteindre les objectifs de production, la main-d'œuvre agricole de l'Alberta devrait s'accroître de 0,7 % par an au cours des dix prochaines années pour suivre le rythme, ce qui est supérieur à la moyenne nationale de 0,5 % par an pour toutes les provinces.



## Prévisions du marché du travail

La demande de main-d'œuvre croissante et l'offre plus faible de travailleurs canadiens accroîtront considérablement la pénurie de main-d'œuvre de l'Alberta, et l'industrie bovine sera la plus durement touchée.

La demande de travailleurs agricoles en Alberta devrait augmenter de 0,7 % par an de 2017 à 2029, passant de 57 300 à 62 000 travailleurs requis par le secteur agricole de la province. Toutefois, le nombre de travailleurs canadiens devrait diminuer, avec 10 400 résidents canadiens de moins qui seront disponibles pour travailler dans le secteur agricole de l'Alberta d'ici 2029. Par conséquent, l'écart entre le nombre de travailleurs nécessaires et le nombre de travailleurs canadiens disponibles s'élargira de 13,4 % par an. Ainsi, au cours de la prochaine décennie, le nombre d'emplois ne pouvant être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne fera plus que quadrupler, passant de 4 400 à 19 600, et le pourcentage d'emplois qui risquent de ne pas être pourvus passera de 8 % à 32 % du total de la main-d'œuvre totale requise pour soutenir l'industrie.

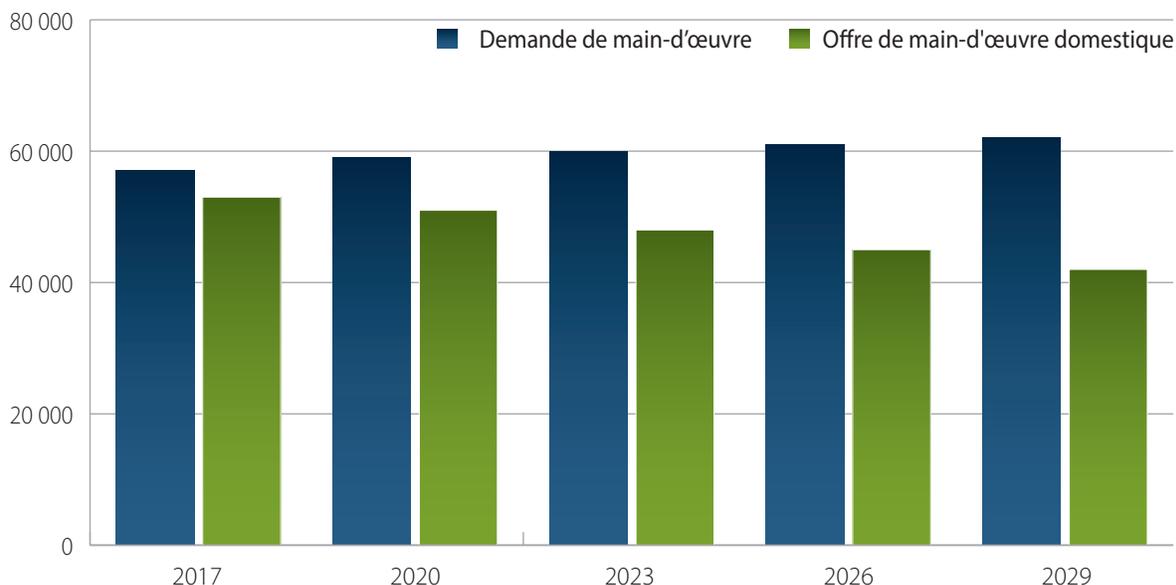
### POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

- **48 %** des agriculteurs de l'Alberta n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2018, comparativement à 47 % pour l'ensemble du Canada.
- **48 %** des agriculteurs de l'Alberta s'attendent à ce que l'emploi dans leur exploitation augmente au cours des cinq prochaines années, tandis que seuls 21 % prévoient une baisse.

Autrement dit, d'ici dix ans, environ un emploi agricole sur trois dans cette province demeurera non pourvu, à moins de trouver d'autres travailleurs canadiens ou étrangers.

Le besoin de main-d'œuvre s'intensifiera davantage dans certaines industries et, malheureusement, certaines industries dont les perspectives sont les meilleures seront les plus durement touchées par les pénuries de main-d'œuvre. D'ici 2029, on prévoit que 5 600 emplois supplémentaires dans l'industrie bovine ne pourront être pourvus par le bassin de main-d'œuvre canadienne disponible en Alberta. Dans l'industrie des céréales et des oléagineux, 2 500 emplois risquent de demeurer non pourvus, de même que 2 800 emplois dans l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture.

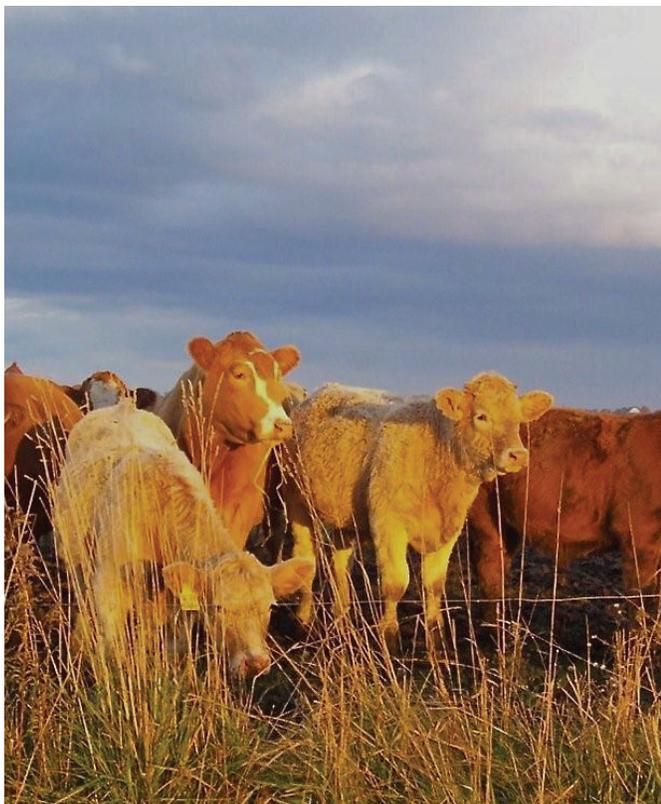
### La pénurie de main-d'œuvre s'accroît dans l'industrie agricole de l'Alberta



## Travailleurs étrangers

Le secteur agricole de l'Alberta dépend relativement peu des travailleurs étrangers. Les travailleurs étrangers ne représentaient que 4,3 % de la main-d'œuvre agricole de la province en 2017, comparativement à 17 % pour l'ensemble du Canada. Toutefois, bien que la proportion de travailleurs étrangers de l'Alberta soit faible par rapport à l'Ontario (30 %) et à la Nouvelle-Écosse (29 %), elle est supérieure aux autres provinces des Prairies : la part du Manitoba est de seulement 2,8 % et celle de la Saskatchewan, 1,6 %.

Le pourcentage élevé de travailleurs étrangers au sein de la main-d'œuvre de l'Alberta, comparativement au Manitoba et à la Saskatchewan, est dû à la taille de l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture. De nombreux produits devant être ramassés ou emballés à la main, particulièrement à la haute saison, l'industrie est plus exigeante en main-d'œuvre comparativement à l'industrie des céréales et des oléagineux, qui domine les autres provinces des Prairies.



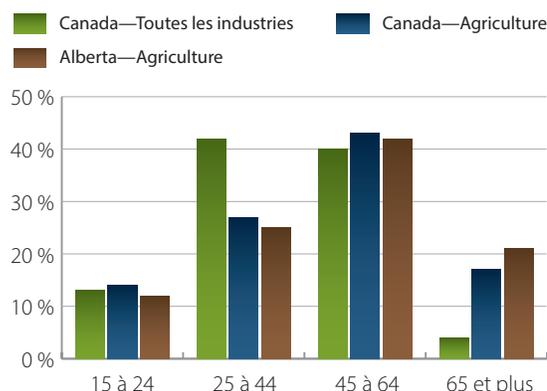
## Tendances démographiques

Le vieillissement de la main-d'œuvre agricole de l'Alberta fera chuter le nombre de travailleurs disponibles au cours de la prochaine décennie.

Bien que l'Alberta profite de taux de migration interprovinciale supérieurs à la moyenne et d'un apport stable de diplômés, ces facteurs ne pourront compenser le nombre croissant de départs à la retraite associés à la main-d'œuvre agricole plus âgée que la moyenne de la province.

En 2016, 63 % de la main-d'œuvre agricole de l'Alberta était âgée d'au moins 45 ans, comparativement à la moyenne canadienne de 59 % pour le secteur agricole et de seulement 45 % pour l'ensemble des industries canadiennes. Seule la Saskatchewan comptait davantage de travailleurs plus âgés, 65 % de ses travailleurs agricoles étant âgés d'au moins 45 ans. Étant donné le profil d'âge de la province, on prévoit que plus de deux travailleurs sur cinq (42 %) prendront leur retraite d'ici 2029. Ce chiffre serait même plus élevé si les postes de gestionnaire (qui comprennent les propriétaires exploitants) ne formaient pas une proportion supérieure à la moyenne de la main-d'œuvre (49 % comparativement à 45 % pour l'ensemble du Canada). Les gestionnaires du domaine de l'agriculture ont tendance à prendre leur retraite plusieurs années plus tard que le travailleur moyen, ce qui contribue à réduire le taux de départs à la retraite de la province pendant la période de prévision.

### Répartition de la main-d'œuvre selon l'âge en 2016



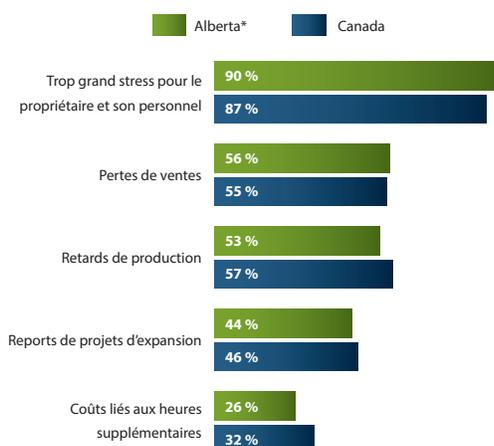
## Répercussions financières

Les pénuries de main-d'œuvre ont nui aux finances de la province en 2018 et continueront de limiter la rentabilité et la croissance au cours de la période de prévision.

Il est resté 2 800 emplois non pourvus dans le secteur agricole de l'Alberta en 2017, soit l'équivalent de 5,1 % de l'effectif total requis. Bien que ce taux soit inférieur à la moyenne nationale de 5,4 % pour le secteur, ces problèmes de main-d'œuvre ont coûté à la province 821 millions de dollars, soit 5,8 % des ventes. Aucune autre province n'a subi des pertes de ventes plus importantes en raison des pénuries de main-d'œuvre.

Les producteurs agricoles de l'Alberta ont également signalé d'autres problèmes liés aux pénuries de main-d'œuvre : des producteurs qui ont signalé des pénuries de main-d'œuvre, 90 % ont déclaré qu'il s'agissait d'un trop grand stress pour le propriétaire et son personnel, 56 % ont indiqué qu'il s'agissait des pertes de ventes et 53 % ont répondu qu'il s'agissait des retards de production. Les pénuries de main-d'œuvre freineront également le potentiel de croissance de la province, puisque 44 % des personnes interrogées (plus de deux sur cinq) ont indiqué le retard ou l'annulation de projets d'expansion en conséquence directe du nombre insuffisant de travailleurs.

## Répercussions des pénuries de main-d'œuvre



\*D'après les réponses de 61 producteurs de l'Alberta qui ont déclaré ne pas avoir accès à tous les travailleurs dont ils ont besoin.

## Défis liés à la main-d'œuvre

L'industrie agricole de l'Alberta est confrontée à certaines difficultés pour ce qui est d'attirer et de maintenir en poste suffisamment de travailleurs.

L'emplacement des activités agricoles en milieu rural, le manque de travailleurs qualifiés et les conditions d'emploi nuisent à la capacité du secteur à attirer et à maintenir en poste un nombre suffisant de travailleurs agricoles.

## Recrutement de travailleurs

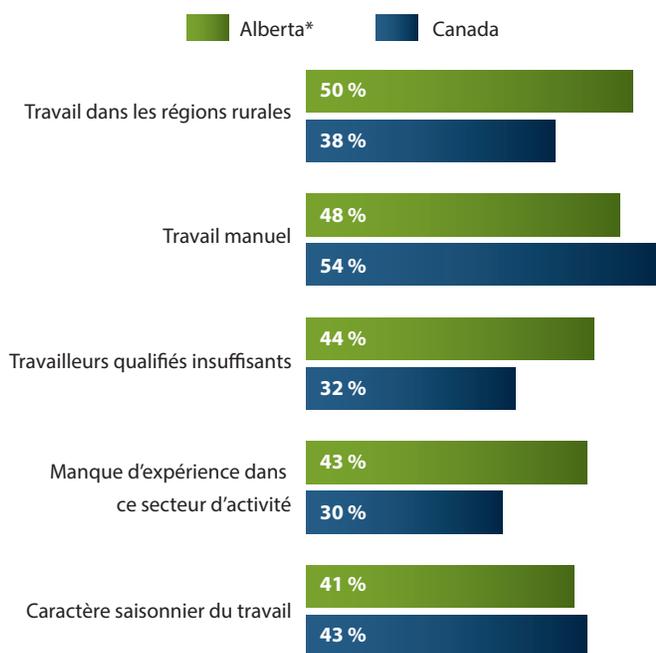
Le secteur agricole de la province est touché par plusieurs des mêmes problèmes de recrutement que l'ensemble du secteur agricole du pays, y compris la nature physique et la saisonnalité du travail.

Cependant, il fait également face à des défis uniques en matière de main-d'œuvre. Selon des recherches du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, seulement 28 % des producteurs interrogés ont indiqué qu'ils se trouvaient à proximité d'une agglomération de plus de 10 000 habitants, comparativement à 35 % pour les exploitations agricoles à l'échelle nationale. Les producteurs de l'Alberta sont donc plus susceptibles d'éprouver des problèmes liés à l'emplacement rural : 50 % l'ont signalé comme étant un obstacle au recrutement, comparativement à 38 % des producteurs de l'ensemble du Canada. En particulier, 31 % des répondants au sondage ont indiqué que l'emplacement rural des exploitations n'intéressait pas les travailleurs, comparativement à seulement 27 % des producteurs à l'échelle nationale.

Les producteurs de l'Alberta étaient aussi légèrement plus susceptibles d'avoir du mal à trouver des travailleurs suffisamment expérimentés : 43 % ont signalé cette question comme étant un problème, comparativement à 30 % des producteurs à l'échelle nationale. De plus, près d'un exploitant de l'Alberta sur trois (29 %) a indiqué que les règlements sur les travailleurs étrangers temporaires étaient un obstacle au recrutement, soit la deuxième plus forte proportion à l'échelle nationale.

Sur une note positive, les producteurs de cette province étaient beaucoup moins susceptibles d'indiquer la perception des faibles salaires dans le domaine de l'agriculture comme étant un obstacle important au recrutement; moins d'un employeur sur quatre (24 %) a indiqué qu'il s'agissait d'un problème de recrutement, comparativement à 38 % dans l'ensemble du Canada. Cela peut s'expliquer par le niveau élevé de mécanisation dans l'industrie des céréales et des oléagineux, qui favorise des salaires plus élevés pour les employés opérant de la machinerie complexe.

## Défis liés au recrutement de la main-d'œuvre



\*Selon les réponses de 147 producteurs de l'Alberta.

## Maintien en poste des travailleurs

Les producteurs agricoles de l'Alberta éprouvent des difficultés à maintenir les travailleurs en poste. D'abord, le taux de roulement involontaire de 3,2 % est supérieur à la moyenne nationale de 2,5 %. Néanmoins, le taux de roulement volontaire de 16 %, qui est beaucoup plus élevé que la moyenne nationale de 10 %, soit le troisième en importance au pays, est plus préoccupant. Le maintien en poste pose plus de problèmes à l'Alberta, en partie en raison de la concurrence avec le secteur de l'énergie très payant de la province.

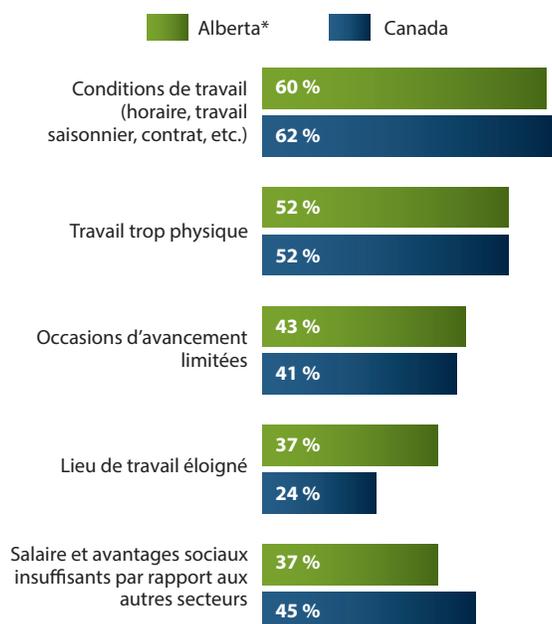
Les conditions de travail, y compris la saisonnalité et les longues heures de travail durant la haute saison, sont les principaux défis liés au maintien de la main-d'œuvre pour les producteurs de l'Alberta; 60 % d'entre eux les signalent comme étant un problème. Plus de deux producteurs sur cinq (43 %) indiquent que le peu de possibilités d'avancement est un problème, et plus d'un sur trois (37 %) indique que l'éloignement des exploitations agricoles est l'un des principaux défis liés au maintien de la main-d'œuvre. Ces pourcentages dépassent les moyennes nationales de 41 % et de 24 %, respectivement.

## Postes les plus difficiles à pourvoir

L'industrie agricole de l'Alberta aura le plus de difficultés à pourvoir les postes de gestionnaire dans le domaine de l'agriculture, lesquels comprennent les propriétaires-exploitants et les gestionnaires embauchés, ainsi que les postes d'ouvrier agricole polyvalent. Ensemble, ces postes représentaient 68 % des emplois du secteur de la province en 2017, et 63 % des emplois ne pouvant être pourvus par des travailleurs canadiens. D'ici 2029, il y aura 7 000 postes supplémentaires d'ouvrier agricole polyvalent ne pouvant être pourvus par le bassin de main-d'œuvre disponible, portant ainsi le total à 8 000. De plus, il y aura 3 700 postes supplémentaires de gestionnaire dans le domaine de l'agriculture qui risquent de ne pas être pourvus.



## Défis liés au maintien en poste des travailleurs



\*Selon les réponses de 147 producteurs de l'Alberta.

## Conclusion

Avec de bonnes perspectives de production, une demande de main-d'œuvre croissante et une offre de main-d'œuvre canadienne en baisse, le secteur agricole de l'Alberta fera face à des défis. À moins que la province ne trouve des façons d'accroître la main-d'œuvre du secteur, l'aggravation de la pénurie de main-d'œuvre menace sa croissance et sa rentabilité.

La main-d'œuvre agricole de l'Alberta a subi une transformation importante au cours de la dernière décennie, en raison des changements survenus dans l'industrie bovine de la province. Depuis 2007, les activités de l'industrie bovine ont diminué du tiers, et bien des fermes se sont converties à la culture des céréales ou des oléagineux. La main-d'œuvre agricole de la province a néanmoins continué de

croître de manière constante. Cependant, l'emploi agricole dans la province a été instable au cours de la dernière décennie, avec une croissance importante observée immédiatement après la crise financière, suivie d'une forte contraction au cours des dernières années. L'emploi agricole total est néanmoins encore légèrement plus élevé aujourd'hui qu'en 2007.

À l'avenir, les fortes perspectives de production des trois principales industries agricoles de l'Alberta créeront un besoin de travailleurs encore plus important. La main-d'œuvre devrait toutefois diminuer dans le secteur agricole, ce qui accroîtra la pénurie de main-d'œuvre. D'ici 2029, le déficit de travailleurs de la province représentera 32 % de la demande de main-d'œuvre totale. Autrement dit, près d'un emploi sur trois du secteur agricole de l'Alberta risque de demeurer non pourvu si l'on ne parvient pas à trouver plus de travailleurs, une réalité qui risque d'entraver la capacité du secteur à prospérer dans cette province.

L'Alberta est confrontée à des difficultés dans ses efforts pour augmenter sa main-d'œuvre :

- Le fait que les activités se déroulent en milieu rural est l'un des principaux obstacles au recrutement, car bien des travailleurs ne souhaitent pas déménager en milieu rural ou faire la navette entre la ville et la ferme.
- Les départs à la retraite réduiront considérablement l'offre de main-d'œuvre, puisque 42 % des travailleurs actuels partiront à la retraite d'ici 2029.
- Il est difficile d'attirer des travailleurs expérimentés vers le secteur agricole, et plus de deux employeurs sur cinq indiquent qu'il s'agit de l'un des principaux obstacles au recrutement.
- Les exploitations agricoles ont des taux de roulement volontaire et involontaire plus élevés que la moyenne.



Pour relever ces défis, la province pourrait miser sur les points forts suivants :

- La perception des faibles salaires dans le domaine de l'agriculture est moins susceptible d'entraver les efforts de recrutement des employeurs agricoles dans la province.
- Des taux d'immigration supérieurs à la moyenne et un nombre stable de diplômés sont prévus dans la province au cours de la période de prévision.
- Le secteur a le potentiel d'offrir plus de possibilités d'avancement afin d'attirer et de garder en poste plus de travailleurs.

Le fait de remédier aux problèmes de main-d'œuvre et d'augmenter le bassin de travailleurs disponibles permettra à l'Alberta de mieux se préparer à tirer parti de la décennie de croissance à venir.



## À propos de ce rapport

Le présent rapport constitue une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée entre 2014 et 2016. La recherche vise à réévaluer le marché du travail actuel, à réaliser des projections de l'offre et de la demande de travailleurs agricoles entre 2018 et 2029, et à recommander des solutions potentielles aux problèmes de main-d'œuvre.

Le Conference Board du Canada, mandaté par le CCRHA, a élaboré un modèle économique qui prévoit l'offre et la demande de travail agricole dans chaque province, pour 11 groupes de production différents et pour 25 groupes professionnels.

Le modèle économique a été validé grâce à plusieurs activités de consultation de l'industrie menées dans tout le Canada, notamment :

- **Une enquête de grande envergure** menée auprès de 1 316 employeurs, 278 travailleurs et 110 intervenants du secteur agricole.
- **Huit webinaires** centrés sur des groupes de production particuliers, ayant rassemblé un total de 160 participants.
- Une présentation du groupe consultatif.

Ces données ont été utilisées pour produire les rapports suivants :

### Rapports et fiches d'information portant sur des produits précis

Apiculture ■ Aquaculture ■ Bœuf ■ Produits laitiers ■ Fruits de champs et légumes ■ Céréales et oléagineux ■ Culture en serre et en pépinière et floriculture ■ Volaille et œufs ■ Mouton et chèvre ■ Porc ■ Fruits de verger et de vigne

### Rapports et fiches d'information régionaux

National ■ Colombie-Britannique ■ Alberta ■ Saskatchewan ■ Manitoba ■ Ontario ■ Québec ■ Nouveau-Brunswick ■ Île-du-Prince-Édouard ■ Nouvelle-Écosse ■ Terre-Neuve-et-Labrador

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la recherche ou pour accéder à des rapports supplémentaires portant sur des produits précis, des rapports nationaux ou des rapports provinciaux, veuillez consulter le site Web du CCRHA à l'adresse suivante : [www.AgriLMI.ca](http://www.AgriLMI.ca).

## À propos de CCRHA

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme sans but lucratif national qui se préoccupe de problèmes relatifs aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Le CCRHA mène des recherches sur l'industrie et élabore des produits et des services conçus dans le but d'aider les employeurs agricoles à attirer, maintenir en poste et perfectionner la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse [www.cahrc-ccrha.ca](http://www.cahrc-ccrha.ca).





## Remerciements

Le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) tient à remercier les bénévoles, le groupe consultatif, le groupe formé de spécialistes provinciaux en matière d'information sur le marché du travail et le Comité directeur stratégique pour leurs conseils et leur appui.

### Groupe consultatif sur le projet d'information sur le marché du travail

Présidence : Alberta Federation of Agriculture, Humphrey Banack  
Aboriginal Aquaculture Association : Marguerite Parker  
AGRIcarrières : Robert Ouellet  
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick : Marc Ouellet  
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic et Michael Donohue  
Agri-Food Economic Systems : Al Mussel  
Agri-Food Management Excellence : Larry Martin  
Ag Women's Network : Katie Keddy  
Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Cyr Couturier  
Canadian Canola Growers Association : Gayle McLaughlin  
Fédération canadienne de l'agriculture : Norm Hall et Chris van den Heuvel  
Conseil canadien de l'horticulture : Beth Connery  
Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes : Leslie Sison  
Conseil canadien du porc : Phyllis MacCallum  
Fédération canadienne du mouton : Harry Elsinga  
Financement agricole Canada : Marty Seymour  
Conseiller agricole autochtone : Trevor Kempthorne  
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Martha Justus et Jonathan Van Amburg  
Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture : Merv Wiseman  
Fédération de l'agriculture de l'Ontario : Peter Sykanda  
Prince Edward Island Agriculture Sector Council : Laurie Loane  
Saskatchewan Women in Agriculture : Stacy Brownridge

### Groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail

Présidence : Stephanie Cruickshanks, Manitoba—ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural du Manitoba  
Colombie-Britannique : Heather Anderson et Kelly Rainsforth, ministère de l'Agriculture de la C.-B.  
Alberta : Gerard Bos, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta  
Saskatchewan : Bob Wiens, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan  
Ontario : Jill Melo-Graydon, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario  
Nouvelle-Écosse : Bettina Brown, ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse  
Québec : Hélène Brassard, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Nouveau-Brunswick : John Calhoun, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick  
Île-du-Prince-Édouard : Darryl O'Brien, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard  
Terre-Neuve-et-Labrador : Derrick Barrett, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle  
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture  
Publication : septembre 2019

T : 613-745-7457  
C : [info@cahrc-ccrha.ca](mailto:info@cahrc-ccrha.ca)

Il est possible de télécharger le présent document sur [www.cahrc-ccrha.ca](http://www.cahrc-ccrha.ca)  
Tous droits réservés. © 2019 CCRHA

Références photographiques : Alberta Pork, Flowers Canada Growers, Lee Townsend, Liz Klose, Lydia Schouten, Rainbow Greenhouses, Stamp Seeds.